

FORFAIT

DOUBLE JEU

NOUVELLE VERSION

Temps de communication	2h		4h	
	Prix light sans mobile	Prix avec mobile	Prix light sans mobile	Prix avec mobile
Prix mensuel 12 mois	21,99 €	23,99 €	29,99 €	31,99 €
Prix mensuel 24 mois	16,99 €	18,99 €	24,99 €	26,99 €
	Forfait de communications voix non surtaxées en France métropolitaine			
Description de l'offre	SMS ILLIMITES⁽¹⁾			
Usages illimités	<ul style="list-style-type: none"> • En France métropolitaine. • Hors SMS Multidestinatoires et SMS surtaxés. 			

Version light sans mobile : offre réservée aux nouveaux clients. Non disponible en changement d'offre.

LES COMMUNICATIONS DÉCOMPTÉES DU FORFAIT

- Appels voix vers les N° mobiles d'un opérateur métropolitain, à la seconde dès la 1^{ère} seconde. (Au-delà : 0,38 €/min).
- Appels voix vers les N° fixes métropolitains (y compris box ADSL, hors N° spéciaux ou N° d'accès internet) à la seconde dès la 1^{ère} seconde. (Au-delà : 0,38 €/min).
- Info conso 675 950 à la seconde dès la 1^{ère} seconde. (Au-delà : 0,38 €/min).
- N° commençant par 0 80 ; N° courts commençant par 30 ou 31 ; N° courts à 4 chiffres commençant par 1 : à la seconde dès la 1^{ère} seconde. (Au-delà : 0,38 €/min).
- N° commençant par 0 81 : décompté à la seconde dès la 1^{ère} seconde (Au-delà : 0,38 €/min). + tarif affiché par le fournisseur du service facturé hors forfait.

LES APPELS GRATUITS

- Appels vers répondeur 123 (gratuit depuis la France métropolitaine).
- N° d'urgence : 112 (Urgences), 115 (Samu Social), 15 (Samu), 17 (Police), 18 (Pompiers).

LES COMMUNICATIONS HORS FORFAIT

- Appels vers les numéros spéciaux : 0,38 €/min + tarif affiché par le fournisseur du service. Décomptés à la seconde après la 1^{ère} minute indivisible.
- Appels visio : 0,50 €/min décomptés à la seconde après la 1^{ère} minute indivisible.
- SMS métropolitains non surtaxés, autres qu'envoyés entre 2 personnes physiques (dont SMS multidestinatoires) et/ou à usage privé : 0,10 €/destinataire.
- SMS métropolitains surtaxés : coût d'envoi d'un SMS national 0,10 € + tarif affiché par le fournisseur du service.
- MMS : 0,30 €/destinataire.
- Navigation web : 0,005 €/Ko. Pour plus d'informations : (cf « Services » p. 25).
- Wap CSD : 0,38 €/min facturés à la seconde après la 1^{ère} minute indivisible.
- Les communications internationales (cf rubrique « International » p. 22).

LES SERVICES INCLUS

- Présentation du numéro.
- Personnalisation du numéro.
- Report des minutes non consommées⁽²⁾ du forfait le mois suivant.
- NRJ Mobile Away pour appeler depuis l'étranger (sur demande du client).
- Portabilité du N° (sur demande du client).
- Double appel.

LE SERVICE CLIENT

Pour contacter le Service Client en France métropolitaine, composez le 675 200 depuis votre portable NRJ Mobile (gratuit la 1^{ère} minute puis prix d'un appel normal) ou le 0 969 360 200 (appel non surtaxé depuis un poste fixe).

OFFRE SOUMISE A CONDITIONS. Engagement 12 ou 24 mois. Réservée aux nouveaux clients. Web (dont options Web et Surf) et MMS non disponibles sur iPhone et BlackBerry®.

(1) SMS : entre 2 personnes physiques et à usage privé. (2) Report des minutes non consommées dans la limite du forfait mensuel, sur le mois suivant uniquement, et décompté à l'issue du forfait mensuel en cours.

FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE

LE FORFAIT DOUBLE JEU (MISE À JOUR AU 25/08/2011)

Le forfait Double Jeu est disponible avec l'ensemble des couvertures réseaux de NRJ Mobile : GSM / GPRS / 3G. Le client doit disposer d'un terminal compatible 3G et se trouver sous zone de couverture 3G pour profiter du service de visiophonie.

PRIX MENSUEL DE L'OFFRE OU DU GROUPE D'OFFRES	Forfait Double Jeu	Prix mensuel 12 mois		Prix mensuel 24 mois	
		Prix light sans mobile	Prix avec mobile	Prix light sans mobile	Prix avec mobile
		2h	21,99 €	23,99 €	16,99 €
	4h	29,99 €	31,99 €	24,99 €	26,99 €
Prix de la minute au-delà du forfait : 0,38 €/min (hors n°s spéciaux, n°s de services)					
DURÉE MINIMALE D'ENGAGEMENT	12 ou 24 mois				
DESCRIPTION DE L'OFFRE OU DU GROUPE D'OFFRES	<ul style="list-style-type: none"> • 2h, 4h de communications voix (hors numéros courts et spéciaux) utilisables 7j/7 et 24h/24 pour des appels vers fixes et mobiles en France métropolitaine (y compris box ADSL). • SMS illimités métropolitains, 24h/24, 7j/7 entre 2 personnes physiques et à usage privé, vers tous les opérateurs (hors SMS surtaxés et multidestinataires). 				
DÉCOMPTE DES COMMUNICATIONS	<p>Les communications voix en France métropolitaine sont décomptées du forfait à la seconde dès la 1^{ère} seconde.</p> <p>Les autres types de communication sont décomptés selon les conditions précisées dans la brochure Tarifs NRJ Mobile.</p>				
OPTIONS INCLUSES	<ul style="list-style-type: none"> • Report des minutes non consommées dans la limite du forfait mensuel, sur le mois suivant uniquement et décompté à l'issue du forfait mensuel en cours • Personnalisation du numéro • Messagerie vocale • Présentation du numéro. 				
CONDITIONS DE RÉSILIATION À L'INITIATIVE DU CLIENT	<p>Le client peut mettre fin au contrat avant la fin de la période minimale d'engagement, sous réserve du paiement des frais tels que définis ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En cas de souscription d'un forfait 12 mois, sous réserve du paiement des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement. • En cas de souscription d'un forfait 24 mois, sous réserve : <ul style="list-style-type: none"> - dans l'hypothèse d'une résiliation intervenant avant la fin du 12^{ème} mois, du paiement des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin du 12^{ème} mois et du paiement du ¼ des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement. - dans l'hypothèse d'une résiliation intervenant après la fin du 12^{ème} mois, du paiement du ¼ des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement. <p>Au-delà de la période minimale d'engagement, la résiliation peut intervenir à tout moment et sans indemnité. La demande de résiliation doit être envoyée par recommandé avec AR. La résiliation prend effet dans un délai de 7 jours calendaires suivant la réception par NRJ Mobile de la lettre de résiliation.</p>				
RÉSEAUX / TECHNOLOGIES	Réseaux GSM / GPRS / 3G sous réserve de détenir un mobile compatible avec la technologie du réseau que le client souhaite utiliser.				
SERVICE CLIENT	<p>Accessible du lundi au samedi de 8h à 22h (hors jours fériés) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - depuis le portable : 675 200 (1^{ère} minute gratuite, appel décompté du forfait ou 0,38 €/min au-delà du forfait). - depuis un fixe : 0 969 360 200 (appel non surtaxé depuis un poste fixe en France métropolitaine). 				